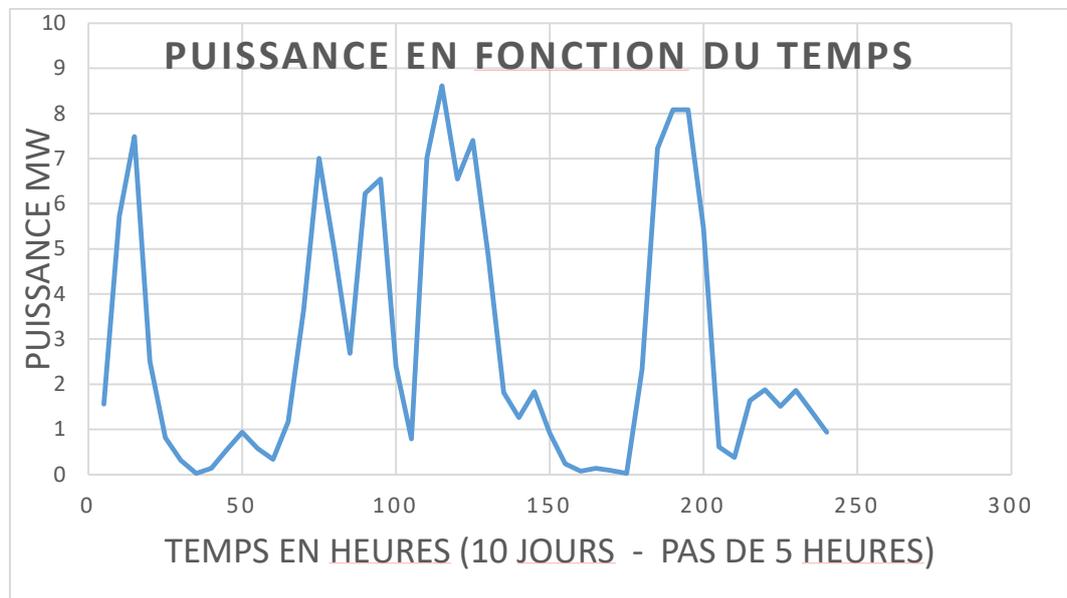


Rendre chaque capacité de production électrique pilotable

Les énergies renouvelables intermittentes doivent être associées à une ou plusieurs installations qui les remplacent (supplément) quand elles sont indisponibles ou insuffisantes. Dans le cas de l'éolien, il suffit que la vitesse du vent diminue de moitié pour que la puissance disponible soit réduite à 12% de ce qu'elle était.

La variabilité de la vitesse du vent n'est pas toujours bien comprise par les citoyens. L'exemple ci-dessous montre cette variabilité ou intermittence.

La variabilité de la vitesse du vent n'est pas toujours bien comprise par les citoyens. L'exemple ci-dessous montre cette variabilité ou intermittence.



*Intermittence du parc d'éoliennes de Gembloux/Sombreffe en 10 jours : 6 éoliennes de 1,5 MW
(Calcul approximatif en fonction de la vitesse du vent enregistrée par la station météo – du 30.01 au 08.02.2021)*

« Les capacités thermiques historiques et les ressources hydroélectriques des réservoirs couvrent 42 % à 66 % de la production de courte durée

« Le rôle des centrales thermiques existantes ainsi que de l'hydroélectricité est encore accru si l'on considère l'intermittence saisonnière. Les centrales thermiques assurent 51 % à 67 % de la production saisonnière (IEA report "Managing Seasonal and Interannual Variability of Renewables)

Dans la vision de 100TWh, où le nucléaire assure le baseload et où l'hydro est négligeable, les EnRI doivent être associées aux centrales thermiques de façon à ce qu'ensemble elles puissent produire l'énergie prévue durant 85% du temps sur base annuelle.